

Rappel des objectifs des ateliers (durée : 1h30) : identifier des activités à réaliser en classe en exploitant les différents objectifs d'apprentissage du nouveau programme de 1ère.

<u>Rappel des objectifs d'apprentissage sur ce chapitre</u> <i>Source : Programme de sciences économiques et sociales de première générale, Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019</i>	<u>Thématiques des ateliers :</u>
<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principaux types de risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse).• Comprendre que l'exposition au risque et l'attitude face au risque (perception du risque, aversion au risque, conduites à risque) diffèrent selon les individus, les groupes sociaux et les sociétés, et être capable de l'illustrer par des exemples.	Atelier 1 : Les individus confrontés à des risques sociaux
<ul style="list-style-type: none">• Comprendre les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société.	Atelier n°2 : Les effets (négatifs et positifs) du partage des risques
<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principes (prévention, mutualisation et diversification) qui permettent la gestion collective des risques et savoir les illustrer par des exemples.• Connaître le rôle des principales institutions qui contribuent à la gestion des risques (famille, sociétés et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics).	Atelier n°3 : Les principes et institutions permettant la gestion des risques
<ul style="list-style-type: none">• Comprendre que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective.	Atelier n°4 : La protection sociale en France, source de solidarité collective

Atelier 1 : Les individus confrontés à des risques sociaux

Enjeux didactiques au regard du programme (y compris notions-clés devant faire l'objet d'une transposition) :

Insister sur la notion de risque :

- Risque différent d'incertitude,
- Risque => des conséquences qui peuvent être positives ou négatives.
- Le risque est probabilisable (on peut l'anticiper) : et non l'incertitude (on ne se pose pas la question) ;
- Le risque est une construction sociale, qui peut varier dans le temps et dans l'espace.

Débat sur la prise en compte ou non du « risque entrepreneurial ».

N.B. : La présentation ou l'exploitation de statistiques n'est pas forcément pertinente en sensibilisation (mais davantage dans le cœur du cours).

Problématique(s) à formuler :

En quoi la perception du risque est-elle une construction sociale, qui n'a rien d'universel et d'intemporel ?
En quoi les attitudes individuelles face aux risques diffèrent-elles ? qu'en est-il des attitudes collectives ?

Axes à traiter / plan envisageable / progression du raisonnement :

Qu'est-ce que le risque ?

- 1 - Distinguer le risque de l'incertitude
- 2 - La diversité des risques
- 3 - L'institutionnalisation de certains risques

En quoi le risque est une notion relative ?

- 1 - entre des sociétés / groupes sociaux
- 2 - entre des individus
- 3 - au cours du temps

Activités possibles avec les élèves :

Activité 1 : Brainstorming

Question : Assiste-t-on à une prolifération des risques dans nos sociétés ?

=> faire remonter la diversité des risques.

Attentes : identifier des conséquences positives / négatives

Illustrer avec des exemples concrets de risques :

- risque naturel (bon ensoleillement donc plus de récolte blé / grêle)
- risque économique
- risque sociaux
- risque entrepreneurial

Conclusion à mettre en place : Emergence d'une couverture des risques

Dans un second temps, classer les quatre principaux risques négatifs

Attentes : faire apparaître des classements, qui illustrent des attitudes différentes face au risque.

Activité 2

La naissance d'un nouveau « risque » social : la question de la dépendance.

Étude d'un dossier de presse autour de cette question.

Atelier n°2 : Les effets (négatifs et positifs) du partage des risques

Enjeux didactiques au regard du programme (y compris notions-clés devant faire l'objet d'une transposition) :

Notions : partage du risque, mutualisation, innovation, bien-être, asymétrie d'information, productivité croissance, aléa moral.

Mécanismes : Partage de risques => bien-être

=> innovation

=> aléa moral

N.B. : Remarques sur la progression

- Question du positionnement de ce point dans le chapitre, la question de la mutualisation des risques étant présenté dans le point suivant. Proposition : traiter les effets du partage des risques après avoir présenté mutualisation.

- L'aléa moral est présent dans un autre chapitre du programme. Il semble souhaitable de traiter cette question après avoir terminé le chapitre sur les défaillances du marché.

Problématique(s) à formuler :

Faut-il partager les risques économiques et sociaux ? (bien clarifier ce que signifie « partager les risques »)

Axes à traiter / plan envisageable / progression du raisonnement :

I. Le partage des risques permet d'accroître le bien-être

A. Tant pour les individus...

B. ... que pour la société dans son ensemble.

II. La présence d'un aléa moral peut remettre en cause les effets positifs du partage des risques.

A. L'aléa moral déstabilise les systèmes d'assurance (publics et privés) ...

B. ... et conduisent à des mesures qui réduisent le bien-être (individuel et collectif).

Activités possibles avec les élèves + illustrations de ressources à exploiter (tout type de documents, issus ou non du dossier documentaire fourni) :

Etude de cas concrets :

- Planification de chômage par chômeurs qualifiés => suspicion.

- Surconsommation médicale => déremboursement, renoncement aux soins.

- Sous-prescription génériques.

Proposition de séquence :

1 - Mettre les élèves en situation (jeu de rôle) pour découvrir la notion d'aléa moral et de voile d'ignorance

2 - Possibilité de scinder la classe en deux groupes pour traiter le point II (avec un groupe sur l'aléa moral sur le marché du travail et un autre sur l'aléa moral dans le domaine de la santé)

3 - Débat : responsabilité individuelle VS solidarité, contrôle social VS aléa moral ?

4 - Construction d'un tableau de synthèse récapitulant les effets positifs (Documents 1 à 4*) et négatifs (Document 5-6-7) du individuels et collectifs, du partage des risques.

* Pour l'exploitations des documents 3 et 4 du dossier : conserver uniquement le premier paragraphe du document 3 et le coupler avec le document 4 pour mettre en évidence la relation entre partage des risques et innovation.

Autres ressources :

- Vidéo webclass sur l'aléa moral.
- Statistiques sur le renoncement au soin en lien avec le ticket modérateur.
- Statistiques sur l'évolution des dépenses de santé.

Atelier n°3 : Les principes et institutions permettant la gestion des risques

Enjeux didactiques au regard du programme (y compris notions-clés devant faire l'objet d'une transposition) :

Modes de gestion des risques : prévention / mutualisation / diversification

Acteurs : famille, société et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics.

La distinction mutuelles / sociétés d'assurance = point de détail ?

N.B. : La protection sociale étant développée dans le dernier point, limiter la question de l'intervention des pouvoirs publics à :

- la question de la prévention ou de la réduction des risques,
- l'obligation d'assurer + politiques de santé publique.

Problématique(s) à formuler :

Problématique 1 : Comment faire face collectivement aux risques sociaux ?

Problématique 2 : Quelles institutions prennent en charge la gestion des risques et comment ?

Axes à traiter / plan envisageable / progression du raisonnement :

Plan reprenant les deux problématiques ci-dessus (il est envisageable de mixer les deux problématiques en travaux de groupes

Activités possibles avec les élèves :

Activité 1

Sensibilisation : situations fictives de risques auxquelles les élèves doivent proposer des solutions (ex : augmentation du nombre de malades du SIDA, mauvaise récolte sur le blé dans un pays spécialisé dans la culture du blé etc.)

Définition des 3 notions : prévention / mutualisation / diversification (texte à trous, notions à relier) qui seront remobilisée dans l'activité 2 qui auront émergé à travers l'activité de sensibilité

Activité 2

Dossier documentaire : 9 documents concernant chaque institution et des exemples de modes d'intervention. Les groupes d'élèves doivent expliquer et illustrer pour chaque institution le mode et l'exemple de gestion des risques à partir des documents.

Modes	Famille	État	Assurance
Prévention	injonction	Campagne prévention	Campagne publicité
Mutualisation	Professions et statuts différents au sein du couple Solidarités familiales	Fonds d'urgence (ex : catastrophe naturelle ou attentats)	Principe de l'assurance / schéma
Diversification	Gestion de patrimoine : actions, biens immobiliers etc. ex : publicité gestionnaire patrimoine	Réglementations : bancaire formation aménagement du territoire	Différents domaines d'assurances

Illustrations de ressources à exploiter (tout type de documents, issus ou non du dossier documentaire fourni) :

Utilisation des documents du dossier en lien avec le tableau ci-dessus

doc 1 : prévention Etat

doc 2 : sensibilisation (activité 1)

doc 3 : questionnements autour de l'intérêt de passer du temps à différencier mutuelles / assurances

doc 4 : mutualisation / diversification des risques Famille

doc 5 : diversification Etat

Atelier n°4 : La protection sociale en France, source de solidarité collective

Enjeux didactiques au regard du programme (y compris notions-clés devant faire l'objet d'une transposition) :

Notion de protection sociale (s'il elle n'a pas déjà été abordée lors d'un point précédent), et association aux différents risques sociaux.

Notion de solidarité collective.

Comprendre la distinction assurance/assistance et montrer comment ces deux dispositifs assurent cette solidarité de manière complémentaire

Problématique(s) à formuler :

Comment la protection sociale peut-elle être un instrument de maintien de la solidarité dans les sociétés modernes ?

Pourquoi la solidarité collective suppose de combiner assurance et assistance pour assurer une couverture efficace des risques ? (glissement vers assistance)

Axes à traiter / plan envisageable / progression du raisonnement :

- Approche historique (solidarité exercée par communauté dans stés trad, nécessité d'une institutionnalisation de la gestion des risques sociaux stés modernes) ?

- Présentation de la distinction assurance/assistance (prestations, financement) et mise en évidence de l'hybridation progressive du modèle français, pour chaque risque couvert.

- Sur un exemple précis, montrer que la solidarité s'exerce verticalement et horizontalement.

Activités possibles avec les élèves :

Illustrations de ressources à exploiter (tout type de documents, issus ou non du dossier documentaire fourni) :

- Document sur les pistes de R. Castel pour retrouver de la cohésion sociale ou document de P. Rosanvallon sur l'historique de la protection sociale ou documentaire « Il était une fois le salariat » (1ère partie)
- Sur les risques sociaux et principes assurance/assistance : vidéo « Dessine-moi l'éco »
<http://dessinemoileco.com/la-protection-sociale/>
+ tableau à compléter
- Document statistique sur financement de la protection sociale et son évolution
- Focus sur la prestation retraite : retraite par répartition avec l'assurance-vieillesse + ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes âgées)